

## Vision & mission de C@P en Inde du sud.

### **Pourquoi le micro-développement ?**

Notre finalité n'est pas le micro-crédit, nous ne faisons pas du "micro-banking" ; nous utilisons les techniques du micro-crédit comme effet de levier pour construire un projet collectif de taille critique à l'échelle de la communauté, et nous accompagnons le SHG ( Self Help Group) dans son projet pendant au moins 15 mois.

### **Pourquoi la microentreprise ?**

C'est l'idée de taille critique qui guide cette innovation, et la possibilité de développer "l'asset" dans le temps - chacune de ses femmes n'est pas un auto-entrepreneur en puissance, mais la force du groupe, son énergie collective recentrée sur UN projet dégage une capacité de création économique et une mise en confiance incomparable à une somme de petits projets individuels dopés au micro-crédit.

***Nos crédits ne sont pas des crédits à la consommation, aussi urgente soit elle, ce sont des crédits à l'investissement, aussi durable puisse t-il être!***

### **Pourquoi soutenir une activité économique ?**

Le coté généraliste de la création collective d'une activité génératrice d'emplois et de revenus, est aussi le coté primordial d'une action de micro-développement local, car elle autorise tous les autres projets individuels : Accès aux soins, à l'éducation, à une alimentation correcte, etc ...

### **La co-production :**

La maîtrise d'œuvre de nos projets est partagée avec de petites ONG locales sélectionnées (« grassroot NGO») responsabilisées et rémunérées.

Ces ONG sont des facilitateurs du développement sur le terrain, qui partagent notre philosophie non lucrative, et vivent auprès des SHG. Leur rémunération, de l'ordre de 15 à 19% du capital prêté est réglée également entre le SHG, sous la forme d'un taux d'intérêt, et C@P, sous la forme d'un don .La co-production est aussi une assurance de bon remboursement.

### **Quelle est notre offre ?**

Nous **prêtons** les fonds à nos partenaires ONG qui les prêtent aux SHG. Nous **donnons** 10% du capital prêté en formations pour les femmes du SHG, et encore 10% du capital prêté , à l'ONG en contribution de ses frais fixes.

### **Quels taux d'intérêts pratiquons nous ?**

Comme nos statuts l'attestent, nous prêtons les fonds à titre gratuit à nos partenaires ONG ; nous ne rémunérons pas le risque, et nous ne prenons aucune garantie de la part des bénéficiaires.

Le minimum est de recouvrer notre capital en devise constante au terme du projet ( inflation annuelle à 6%) , et un taux d'intérêt de 6 à 9% est chargé par l'ONG au SHG en rémunération de son travail.

Le SHG rembourse donc le capital corrigé d'un pourcentage de 12 à 15% à l'ONG. Ce pourcentage est l'équivalent des meilleurs crédits bancaires distribués.

## **Le suivi, l'évaluation de nos projets :**

C@P distingue sur le terrain les missions d'exécution des missions de contrôle et d'évaluation. L'exécution est l'objet d'une co-production ( voir ci-dessus) ; le contrôle est assuré à travers un contrat de services avec l'ONG ADER (<http://www.ader.eu/>) et leur équipe à Pondicherry pour le suivi opérationnel et comptable quotidien, et complété par deux audits externes semestriels diligentés par le cabinet comptable MODI SANGAR à Pondicherry.